
Favoriser le réemploi

SMICTOM d'Ille et Rance

la Lande
Bp 24
35190 Tinténiac
[Voir le site internet](#)

Auteur :

Mélanie Bougeard
ecocirculaire@smictom-tinteniac.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

La communauté d'Emmaüs Hédé est implantée depuis 41 ans sur le territoire du Smictom. De ce fait, un partenariat existe depuis de longues années.

De 2002 à 2008, une convention entre la Communauté Emmaüs et le SMICTOM permettait la collecte séparative des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) sur les déchèteries

Depuis le 1er avril 2008, cette collecte des DEEE est assurée par l'éco-organisme ECO-SYSTEMES, dans le cadre de la convention signée avec l'organisme coordonnateur OCAD3E. Le SMICTOM et la Communauté Emmaüs ont donc fait évoluer leur convention de partenariat en proposant aux habitants du SMICTOM des opérations de collecte dans certaines communes. Ces « collectes exceptionnelles » ont pu permettre de détourner des biens réutilisables en amont des déchèteries.

Le SMICTOM souhaite développer le réemploi, en captant des objets déposés en déchèterie.

En effet, de nombreux objets, meubles, matériels déposés en déchèterie peuvent, après réparation, encore servir et profiter à d'autres personnes.

Le SMICTOM propose aux usagers des déchèteries du territoire de réorienter certains de leurs objets vers un espace de dépôt dédié au réemploi : ce principe permet de donner une seconde vie aux objets déposés.

Nature des objets concernés :

- Meubles d'intérieur (chaises, tables, sommiers, canapés, armoires, luminaires...) et meubles de jardin
- Bains/sanitaires (évier, lavabo, baignoire, bac de douche, robinets...)
- Disques, tableaux,
- Matériel de puériculture
- Bibelots, art de la table (vaisselle, casserole, couverts...)
- Revues, livres,
- Vêtements,
- loisirs (jeux, jouets, articles de sport et matériel de camping, instruments de musique, CD, DVD, K7)
- Cycles
- Bagagerie

- Matériel de jardin et outillage manuel (marteau, tournevis...).

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Détourner le maximum d'objets qui aurait été mis dans les bennes incinérables ou encombrants

Résultats quantitatifs

Depuis la mise en place en avril 2014, 650 kg en moyenne sont détournés tous les 15 jours dans chaque déchèterie (combourg et tinténiac)

Résultats qualitatifs

Les caissons de remplissent très rapidement. Emmaüs ne dispose pas assez de créneaux horaires pour vider les caissons.

MISE EN OEUVRE

Planning

décembre 2013: achat des caissons et signature de la convention avec Emmaüs.

depuis avril 2014 :Communication par le journal de la collectivité

1er avril 2014 : ouverture des caissons dans chaque déchèterie.

Moyens humains

gardiens de déchèterie

chargée de prévention et chargée de communication

compagnons d'Emmaüs

Moyens financiers

2 caissons : 12 400 €

communication : panneaux et adhésifs : 1600 €

Moyens techniques

caissons

camion de retrait Emmaüs

caisse et/ou étagère à l'intérieur du caisson

Partenaires mobilisés

Emmaüs

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

cette action est reproductible dans un périmètre assez proche d'une recyclerie-ressourcerie.

Difficultés rencontrées

Une communication adaptée avec une photo d'un bénévole d'Emmaüs réparant un cycle (prise à la communauté) permet de sensibiliser les habitants aux dons.

Recommandations éventuelles

Le caisson ayant tendance à se remplir très vite, bien mettre en place un planning de retrait.

Le gardiens sont allés visiter des déchèteries ayant déjà mis des caissons en place et ont pu faire part de leurs inquiétudes à leurs paires.

La formation des gardiens est essentielle pour la réussite d'un tel projet projet.

Mots clés

REEMPLOI | DECHETERIE | MENAGE | DECHET ENCOMBRANT

Dernière actualisation

Juillet 2014

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Véronique MARIE

veronique.marie@ademe.fr

Direction régionale Bretagne